

Environnement

Cri d'alarme pour l'Aire, menacée par la pollution et les incivilités

Plusieurs associations ont publié un cahier de doléances pour préserver cette rivière récemment renaturée à coups de millions.

**Antoine Grosjean**

Publié: 08.10.2020, 17h37



L'Aire dans le secteur de la route de l'Aire. Des lieux propices à la détente et très prisés des Genevois en quête de détente. Photo LUCIEN FORTUNATI

Lucien FORTUNATI

«Il y a le feu au lac!» C'est le cri d'alarme lancé par plusieurs associations, qui ont adressé un cahier de quarante-deux doléances à l'État de Genève, à plusieurs communes du sud du canton et à leurs

homologues de France voisine. En fait, le message est plutôt «Il y a le feu à l'Aire», car il est question de cette rivière transfrontalière, renaturée il y a quelques années à coups de millions et aujourd'hui mise à mal. Les associations pour la Sauvegarde de Confignon et environs (ASC), Qualité de vie à Bernex et Confignon (ASBEC) et Sauvegarde Genève s'inquiètent des effets néfastes des diverses pollutions, des projets d'urbanisation mais aussi des incivilités. Elles demandent aux autorités genevoises et haut-savoyardes d'agir.

En résumé, elles suggèrent de créer deux réserves naturelles interdites au public pour servir de refuge à la faune – l'une vers le méandre de l'Aire à Confignon, et l'autre en aval du pont de Perly– mais aussi d'interdire les constructions à moins de 100 mètres des rives de l'Aire (en particulier pour le projet immobilier des Cherpines). Pour protéger le cours d'eau de la pollution, les associations veulent que l'on n'autorise à sa proximité que les cultures en pleine terre et exemptes de pesticides et d'herbicides, et qu'on décrète dans la plaine de l'Aire un moratoire sur la construction de nouvelles serres agricoles, accusées de grignoter les meilleures terres arables du canton. Le Canton est par ailleurs prié de participer financièrement à l'assainissement en amont des stations d'épuration françaises de Neydens et de Saint-Julien, et d'intervenir à la source des pollutions agricoles et industrielles au niveau genevois. Enfin, créer un bassin de rétention souterrain permettrait d'empêcher les pollutions provenant de la zone industrielle de Plan-les-Ouates, selon ces associations.

Celles-ci veulent par ailleurs que les autorités sévissent contre les incivilités des promeneurs et des fêtards. Les forces de l'ordre sont ainsi appelées à effectuer des rondes, y compris la nuit et le week-end, et à verbaliser si nécessaire. À l'instar de ce qui existe en France, une brigade verte intercommunale pourrait être mise sur pied. Il faudrait également rappeler que les vélos électriques à 45 km/h sont prohibés sur les chemins piétonniers et inciter les autres à y modérer leur vitesse. Enfin, d'une manière générale, l'État et les communes sont invitées à assurer un entretien régulier des lieux. Une partie de ces revendications est relayée par des motions au niveau des conseils municipaux et du Grand Conseil (*lire ci-dessous*).



Restes de soirées festives le long de l'Aire.

DR

«Quand on va se promener au bord de l'Aire le dimanche matin, c'est une vision apocalyptique!» tonne Christiane Isler, membre du comité de l'ASC, en évoquant les détritits et déjections abandonnés par les fêtards, le mobilier urbain endommagé, l'écorce des arbres arrachée pour faire du feu et autres incivilités. «Dire qu'il devrait y avoir à l'avenir dix mille nouveaux habitants aux Cherpines, ça va devenir un cauchemar pour la faune, la flore et les riverains. Les politiques ne se rendent pas compte de l'urgence de la situation. La sensibilisation Bisounours a vécu, il faut des actions fermes!»

Depuis quatre ans, les associations affirment avoir, en vain, tiré la sonnette d'alarme auprès des autorités cantonales et municipales. Elles aimeraient, entre autres, que le projet des Cherpines soit redimensionné. «On nous répond par des lettres fleuves pleines de langue de bois et rien ne se passe», déplore Christiane Isler. «L'Aire va mourir si on ne fait rien, avertit Margareth Robert-Tissot, prési-

dente de l'ASC. Le déclencheur, ça a été l'année 2020. Pendant le confinement, les lieux ont été envahis par des citoyens frustrés de vivre dans des logements mal conçus, souvent sans balcons. Certains traversaient les champs en voiture pour venir se parquer le plus près possible de la rivière.» Pour Alain Rouiller, membre de l'ASBEC, «il est légitime que les gens viennent se promener et pique-niquer ici, mais il y a des abus. Cela risque de devenir une zone de non-droit.»

Jean Hertzschuch, président de Sauvegarde Genève, note que ce sont les mêmes problématiques que sur les rives du Rhône ou du lac. «On dépense des dizaines de millions chaque année pour renaturer des cours d'eau, mais ensuite on ne les protège pas. C'est de l'argent dépensé à fonds perdu.»

Des partis politiques se mobilisent aussi

Les inquiétudes des associations de riverains à propos de l'Aire sont relayées au niveau politique. Au Grand Conseil, notamment, deux motions viennent d'être déposées en parallèle. Toutes deux visent à améliorer la quantité et la qualité de l'eau dans cette rivière transfrontalière souvent mise à mal – on l'a encore vu en mai lorsqu'un déversement accidentel d'eaux usées a tué des centaines de poissons. Malgré les coûteux travaux de renaturation dont elle a bénéficié, et dont la quatrième et dernière étape reste à réaliser, l'Aire est ainsi très pauvre sur le plan biologique.

La première motion, émanant des Verts, demande au Conseil d'État de garantir un débit minimum au cours d'eau et de développer un plan de gestion sur l'ensemble du bassin-versant en tenant compte de l'urbanisation intensive du secteur. Le texte veut aussi établir un cahier des charges franco-suisse, avec un fonds dédié à la préservation de la rivière. Il s'agirait notamment de la protéger mieux de la pollution des deux côtés de la frontière et de renoncer aux pompages d'eau dans les sources côté français.

La seconde motion, déposée par le Parti démocrate-chrétien, demande peu ou prou la même chose, à savoir l'élabo-

ration d'un plan de protection de l'Aire qui permette de gérer les différents usages et fonctions de la rivière, et d'en réguler l'accès en vue de protéger les milieux naturels, tout en limitant l'impact des activités agricoles et industrielles. Tout cela en concertation avec les associations et autres acteurs concernés.

Antoine Grosjean est journaliste à la rubrique genevoise depuis 2001. Il couvre l'actualité régionale, notamment dans les domaines de l'environnement, des enjeux climatiques et de la transition énergétique. Il a aussi travaillé plusieurs années à la rubrique Suisse. [Plus d'infos](#)

Vous avez trouvé une erreur? [Merci de nous la signaler.](#)

17 commentaires